

Du très nouveau sur le Très Haut Débit en Armagnac-Adour

Et le fisc crée les conseillers aux décideurs locaux



Du très nouveau sur le Très Haut Débit en Armagnac-Adour

Après les travaux de ces dernières années qui ont amené le Très Haut Débit Internet (THD) jusqu'aux répartiteurs et sous-répartiteurs dans de nombreux villages du Gers, la dernière opération va s'engager : la fibre optique va être amenée près des habitations et des entreprises, jusqu'à la limite du domaine public. Ensuite, ce sera aux particuliers et aux entreprises d'effectuer les derniers travaux jusqu'à leur ordinateur.

Lors de la réunion du conseil de la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA) lundi 18 janvier à Aignan, Michel Petit, le président, a dévoilé une carte où figurent les différentes phases des travaux (voir ci-dessous).

Phase actuelle : travaux terminés en juillet 2021

Durant cette phase, Riscle (la plus grande partie), Cahuzac-sur-Adour et Goux seront équipés par Gers Numérique. À part cette phase, les suivantes seront équipées par une société d'économie mixte entre Gers Numérique et Orange.

2e phase : début des travaux en 2021

C'est le tour d'Aignan, Avéron-Bergelle, Margouët-Meymes (en grande partie), Sabazan, Loussous-Débat, Castelnavet, Pouydraguin (en partie) et Bouzon-Gellenave (une petite partie).

3e phase : début des travaux en 2022

C'est le tour de : Bouzon-Gellenave (ce qui restait), Pouydraguin (ce qui restait), Fustérouau, Termes-d'Armagnac, Sarragachies, Maulichères, Caumont (en grande partie), Lelin-Lapujolle (une petite partie), Tarsac, Saint-mont (une petite partie) Riscle (ce qui restait), Maumusson-Laguian et Cannet.

4e phase : début des travaux en 2023

C'est le tour de Lelin-Lapujolle (tout ce qui reste), saint-Germé, Saint-Mont (tout ce qui reste), Labarhète, Viella et Verlus.

Le fisc crée les conseillers aux décideurs locaux

Odile Saint-Genez est conseillère aux décideurs locaux. Elle est venue expliquer son rôle à la CCAA. La création de cette fonction est liée à la fermeture de nombreuses petites trésoreries. La Direction générale des Finances publiques développe ainsi, de 2020 à 2023, son Nouveau réseau de proximité qui concrétise une nouvelle offre de services aux collectivités locales en renforçant sa présence dans les territoires. « En assurant un conseil adapté et personnalisé au profit des élus locaux ».

« En parallèle, les centres des finances publiques (auparavant nommés trésoreries municipales) se regroupent progressivement pour constituer des « services de gestion comptable » (SGC). Ils ont à leurs têtes, un comptable public qui tient les comptes des communes rattachées et reste compétent, avec son équipe, pour les questions de gestion quotidienne ».

Notons que – sur Internet - plusieurs syndicats de fonctionnaires des Finances publiques semblent opposés à cette réforme.

Le site https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/newsletter/Lettres-speciales/33_cdl_page2.html donne les précisions suivantes :

« Le CDL peut être amené à dispenser plusieurs types de conseils, notamment :

conseil budgétaire et comptable (conseil à l'élaboration budgétaire, sensibilisation à la maîtrise des risques, information sur les nouveautés...);

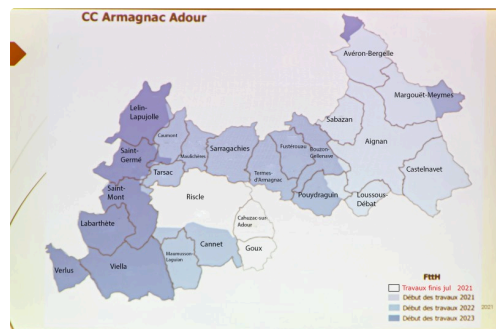
conseil en matière de dépenses et de recettes (promotion de la dématérialisation, restitutions du contrôle hiérarchisé de la dépense, conseil en optimisation du recouvrement, rationalisation de l'organisation des régies....) ;

conseil financier et fiscal (réalisation et présentation des analyses financières, recherche de solutions de cofinancement, simulations fiscales, information sur les dispositifs de soutien aux entreprises en difficulté...)

conseil économique et patrimonial (conseil sur projet d'investissement, projet d'aménagement du territoire...)

La mission de conseil du CDL au quotidien est ajustable en fonction du besoin de la collectivité ».

N.B – Olivier Bourdet-Pees, directeur général de Plaimont Producteurs, est venu présenter à la CCAA un projet innovant de « Chai R&D » qui fera l'objet d'un article séparé.



Carte présentée par Michel Petit



1 Michel Petit 1bis 180121.jpg